



Livret d'Accueil

Institut de formation



Sommaire

Message de bienvenue

Présentation de l'entreprise

- Historique de l'entreprise
- Mission, vision et valeurs
- Nos chiffres clés



Outils internes

La pédagogie

Les Financements

Les formations que nous proposons

Conclusion

Informations pratiques

- Coordonnées
- Horaire d'ouverture
- Règles d'accès



Message de bienvenue de la Directrice



Chers apprenants et apprenantes.

C'est avec enthousiasme que je vous accueille au sein de notre institut.

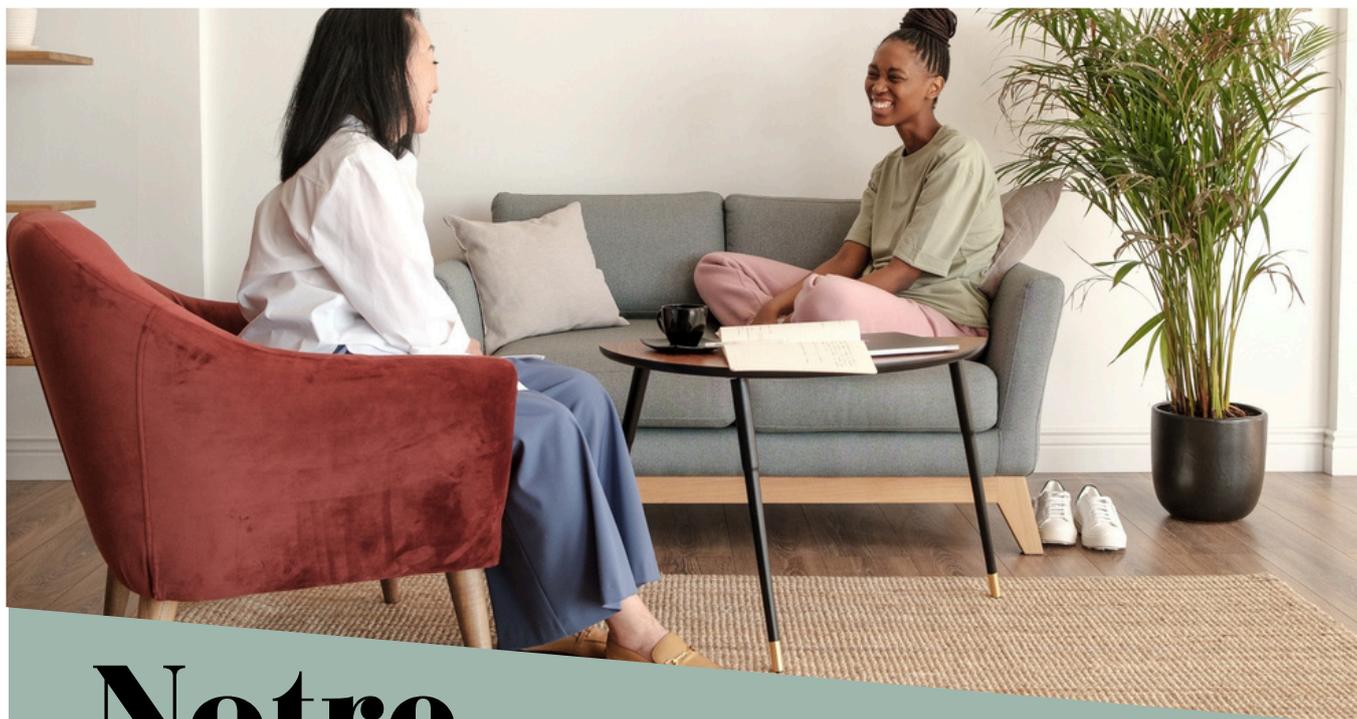
Nous sommes là pour vous accompagner et vous aidez à progresser. Nous avons confiance en votre potentiel et e votre capacité à réussir.

Votre implication est essentielle pour la réussite de votre formation. N'hésiter pas à poser des questions, à participer et à partager vos expériences.

Nous vous souhaitons une expérience riche e apprentissage, en réussite et moments de joie partagée.

Bonne formation à tous.

La directrice,
Céline VERSTRAETE



Notre Institut

APPRENONS ENSEMBLE !

ACV prépare les apprenants à un avenir radieux en leur garantissant une écoute attentive de leurs besoins, de leurs passions et de leurs rêves.



Présentation de l'institut

Historique de l'institut

Fondée en février 2022 par la directrice Céline VERSTRAETE, l'institut a débuté modestement avant de connaître une croissance constante. Depuis nos débuts, nous sommes fiers d'avoir évolué pour devenir un acteur du domaine de la formation pour adulte.



Mission, vision et valeurs

Nous plaçons l'humain au cœur de notre démarche : écoute, respect et bienveillance guident chaque interaction.

Nous croyons en la personnalisation, car chaque parcours est unique et mérite une attention adaptée.

Nous valorisons l'excellence pédagogique, en cultivant la qualité, la rigueur et l'innovation dans nos pratiques.

Enfin, nous encourageons l'engagement, l'autonomie et la confiance, pour permettre à chaque apprenant de devenir acteur de sa réussite.

Nos chiffres clés

2024

Titre professionnel SAMS : 100 %

Titre professionnel ARH : 100 %

Titre professionnel FPA : 100 %

2025

Titre professionnel SAMS : en cours

Titre professionnel ARH : en cours

Titre professionnel FPA : en attente de validation

Titre professionnel CIP : 100 %



Outils interne



Contenus pédagogiques

Une plateforme internet est mise à disposition gratuitement pour les apprenants.

Les codes d'accès vont être communiqués le jour de la rentrée.

Des classeurs sont disponibles en salle de cours avec tous les contenus pédagogiques, mis au fur et à mesure de l'enseignement du formateur.



Restauration

Il n'y a pas de restauration dans le local de formation.

Un coin détente est disponible avec cafetière réfrigérateur, bouilloire et micro-ondes.

Plusieurs restaurants ou fastfood sont disponibles au alentours du bâtiment.





La pédagogie

UN SUIVIPEDAGOGIQUE

Il est établi pour chaque apprenant selon une procédure détaillée. Chaque apprenant a un référent de formation qui répondra à ses questions tout au long de son parcours.

LE PLANNING DE FORMATION

Il détaille les cours théoriques, les périodes de stage et d'évaluation, est donné aux apprenants avec le dossier d'admission et repris le jour de la rentrée.

LES STAGES

Les apprenants recherchent eux-mêmes leurs terrains de stages. Ils font l'objet d'une convention signée entre l'institut, l'établissement d'accueil et l'apprenant. Un carnet de suivi accompagne l'apprenant tout au long de sa formation pratique. L'apprenant doit être mobile : permis de conduire et voiture conseillés.

ACCES AU MATERIEL PEDAGOGIQUE

Les apprenants ont accès aux salles de cours et au matériel pédagogique pour travailler en dehors des cours. Ils doivent toutefois prévenir lorsqu'ils souhaitent être présents en dehors des heures de cours. Le matériel prêté doit être manipulé avec soin et rangé en temps et heures afin que les apprenants soient présents à l'heure dite au cours suivant.



Les financements

Les élèves en continuité de scolarité doivent présenter un certificat de scolarité pour l'année précédant leur rentrée en formation et ne seront pas inscrits à France Travail.

Les candidats inscrits chez France Travail doivent fournir leur numéro dès l'inscription.

l'apprenant doit tenir informé son référent France Travail et procéder aux démarches nécessaires pour son dossier de financement.

Les apprenants qui financent eux-mêmes leur formation peuvent demander un échéancier sur présentation d'un devis signé, d'un RIB et, s'il y a lieu, de l'attestation France Travail ou d'un contrat de travail au secrétariat de l'institut.

Autres aides : le Conseil Départemental accorde des bourses aux élèves en continuité de scolarité : se rendre sur le site lyonne.com de même que certaines associations ou fondations. C'est l'élève qui en fait les démarches. .



Les Formations que nous proposons

ACV est un institut de formations agréé,
par le Ministère du Travail, pour les
titres professionnels des :

- Secrétaire Assistant Médico-Administratif (SAMA)
- Assistant Ressources Humaines (ARH)
- Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP)
- Formateur Pour Adultes (FPA)
- Agent de Médiation, Information, Services (AMIS)
- Encadrant Technique d'Insertion (ETI)

L'institut de formation a pour objet d'apporter une formation théorique et pratique aux apprenants de manière à ce que ceux-ci puissent se former avec une grande partie de pratiques professionnelles.



12. Conclusion

Votre dévouement et votre contribution sont le moteur de notre succès collectif.

Nous vous encourageons à continuer d'apporter votre passion et votre expertise à notre institut.

Vos efforts contribuent non seulement à notre croissance, mais également à la création d'un environnement de travail exceptionnel.



Nous croyons en une communication ouverte et en une collaboration continue. Si vous avez des questions, des suggestions ou des commentaires, n'hésitez pas à les partager.

Votre voix est importante pour nous, et nous sommes toujours prêts à entendre vos idées pour améliorer notre environnement de travail.

Ensemble, continuons à construire un avenir professionnel prometteur. Merci pour votre engagement et votre dévouement .

Informations pratiques

Les coordonnées

📍 41 rue du 19 mars 1962 - Bât. D - 1er étage
89100 SENS

☎ 09.78.81.09.64

✉ secretariat.acv.89@gmail.com

Les horaires

Le secrétariat est ouvert
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 l'après midi par mail

Les règles d'accès

Le stationnement est interdit sur les places réservées, des parkings à proximité sont disponibles gratuitement, deux emplacements réservés aux personnes en situation de handicap sont disponibles devant l'entrée du bâtiment D.





**Prêt(e) à révéler tout votre
potentiel ?**

**Nous sommes impatients
de vous accompagner vers
vos réussites.**